

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE BIUMBA

CONGO BELGE

BIUMBA, le 7 février 1947.

N° 129 / Agri.Erosion.-

Rappeler dans la réponse la date et le numéro

Réponse au n° 81/Agri.Mat.anti-érosion  
du 31 janvier 1947.

RUHENERI



24198

ANNEXE

OBJET :

Planches à pente et niveaux.-

129 / Agri. Erosion  
15-2-47 M. Capellen  
B.

A Monsieur CAPELLEN. Agent territorial à RUHENERI

s/c de Monsieur l'Administrateur territorial de et à  
RUHENERI

Monsieur l'Agent territorial,

J'ai l'honneur d'accuser la réception de votre lettre émargée.

Vous ignorez vraisemblablement que j'avais pris un arrangement avec Monsieur l'Agronome LENS avant son départ pour l'Europe, par lequel il commandait à Monsieur PASCHAELE des appareils et prélevait sur ceux-ci les 2 qui furent prêtés au Territoire de Biumba. Cet arrangement a fait suite à ma lettre n° 664/Agri.Erosion du 16 août 1946. Je vous serais particulièrement intéressant de faire fabriquer pour vos besoins deux appareils chez Mr.PASCHAELE et de me les faire facturer. En ce qui concerne les niveaux je désirerais également que vous en achetiez deux dans le commerce local et les fassiez facturer au Territoire de Biumba.-

Je vous remercie à l'avance de ce que vous voudrez bien faire dans ce sens.-

L'ADMINISTRATEUR TERRITORIAL.a .i.Labiau